

Vivre ensemble pour l'avenir !

La Politique familiale municipale est lancée !

Le lundi 3 juin dernier, lors de la séance régulière du conseil municipal, a eu lieu le lancement de la Politique familiale municipale qui inclut aussi les éléments de la démarche d'une Municipalité amie des aînés (MADA).

Ce document présente un portrait de notre municipalité, ainsi que plusieurs autres informations pertinentes, notamment le plan d'action qui sera mis de l'avant au cours des prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Il est le résultat de consultations publiques, incluant le sondage complété par une large part de la population et du travail fait par un comité de pilotage composé de plusieurs personnes représentatives de la population.

Un exemplaire a été posté à tous les résidents permanents de Sainte-Luce.

De nombreux exemplaires seront également disponibles dans les endroits publics suivants: Municipalité de Sainte-Luce, bibliothèques des deux secteurs, Caisse populaire, Marché Sainte-Luce et Épicerie-dépanneur Pineault. Il sera également déposé sur le site Internet de la municipalité.

NOUS VOUS INVITONS À LE CONSULTER !

Un comité Famille-Aînés se forme actuellement pour être en fonction dès l'automne afin de soutenir la mise en place des actions qui seront déployées. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à communiquer avec Monsieur Jean-Claude Molloy du service des loisirs de la Municipalité au 418 739-3393 ou par courriel à jeanclaudemolloy@sainteluce.ca

VIVRE ENSEMBLE POUR L'AVENIR

TRAVAUX MUNICIPAUX À RÉALISER

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Congés fériés
- Comités de suivi
- Immeuble à vendre
- Conseil municipal
- Terrains de sinistrés à vendre
- Parc canin
- Rappel sur les différentes collectes
- Récupération des déchets dangereux

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Le passe-livre s'ancre dans la Mitis
- Bibliothèque du secteur Luceville
- Activités estivales du Club des 50 ans et plus de Luceville
- 98e anniversaire de naissance
- Bottin des étudiants au travail



L'équipe qui a produit la Politique familiale municipale et la démarche d'une Municipalité amie des aînés.

Travaux municipaux à réaliser

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Avec la saison estivale qui s'amène, nous voulons vous tenir informés des différents travaux qui s'annoncent. Mais tout d'abord, je veux faire mention de l'excellent travail qui a été effectué par l'équipe des travaux publics au cours de l'hiver dernier. En effet, le déneigement de nos routes s'est très bien déroulé, malgré le fait que le déménagement de nos équipements, au 80 rue des Érables n'était pas finalisé. Au cours des semaines qui viennent le déménagement sera complété. Tant qu'à la caserne de pompiers, elle sera déménagée au 67 rue Saint-Pierre Est. Enfin, l'immeuble du 31 de la rue Saint-Alphonse sera mis en vente.

Pour ce qui est des travaux à venir, un ponceau à grand diamètre, sous lequel s'écoule le cours d'eau Parent, sera remplacé sur le Rang 3 Ouest. Ces travaux débuteront à la fin de juin et dureront de 8 à 10 semaines. Durant cette période, le Rang 3 Ouest sera fermé à cette hauteur. Vous serez appelés à faire un détour via le Rang 2 Ouest.

La rue des Coquillages sera complétée en juin prochain, par la pose de bordures et de pavage.

À la mi-août, les réparations au mur de la Promenade de l'Anse-aux-Coques et la construction d'un nouveau trottoir de bois seront réalisées. Ces travaux qui sont subventionnés par le Ministère de la Sécurité publique, s'échelonneront sur une période de 8 à 12 semaines. Dans une deuxième étape, le Ministère de la Sécurité publique propose l'ensablement de la plage. L'étude de ce dossier est presque complétée. Le conseil aura à prendre une décision dans les prochaines semaines. La date de réalisation pour ce travail n'est pas encore fixée.

Au niveau de l'assainissement des eaux usées, nous sommes à compléter des travaux aux étangs d'épuration du secteur de Luceville. Il s'agit d'installer de nouveaux équipements qui visent la déphosphatation des eaux usées, pour améliorer la qualité des eaux qui sont rejetées dans le cours d'eau de la Tannerie. Au moment où vous lirez ces lignes, ces équipements devraient être en fonction.

Au cours de l'été qui vient, les quatre propriétés qui ne sont pas desservies par le réseau d'égout municipal sur la rue Saint-Louis, seront raccordées. Ces travaux seront réalisés en régie.

D'ici l'hiver prochain, un réservoir d'eau muni d'une borne-fontaine sèche sera installé dans le Rang 2 Est, afin de se conformer au schéma de couverture de risques. Ces travaux seront également réalisés en régie.

Nos ingénieurs viennent de compléter les plans et devis pour la construction d'une conduite d'égout sanitaire sur la rue Saint-Viateur, pour desservir quatre terrains ainsi que la Grande Maison, qui est en voie de transformation en résidence pour personnes âgées. Nous sommes fiers de la réalisation de ce projet qui redonne vie à ce magnifique bâtiment et est créateur d'emplois sur notre territoire.

Dans le dossier de la rue Saint-Alphonse (Route 298), où il est prévu de refaire les réseaux d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et trottoir, nous pensions le réaliser en 2013, mais les coupures budgétaires du gouvernement du Québec ont fait en sorte que ce projet a été repoussé. En conséquence, les travaux de pavage et de réfection des trottoirs sur la rue Saint-Pierre Est sont aussi reportés à l'an prochain. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour qu'il se réalise en 2014.

Dans le dossier de la Route 132 Ouest, compte tenu des réponses négatives que nous avons reçues pour l'obtention de subventions afin de réaliser l'ensemble des travaux, ceux-ci se dérouleront en deux phases. Cet automne, nous remplacerons la conduite d'aqueduc entre le ruisseau à la Loutre et la rue Tibo. Entre les numéros civiques 199 et 227 de la Route 132 Ouest, nous remplacerons également la conduite d'aqueduc et nous construirons une conduite d'égout sanitaire. Pour l'an prochain, avec l'obtention de subventions par la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec, le conseil municipal espère réaliser la deuxième phase jusqu'au ruisseau à la Loutre.

Enfin, avec des subventions d'Hydro-Québec et d'organismes du milieu, des travaux de rénovation seront effectués au Pavillon des loisirs sur la rue Saint-Pierre Est.

Voilà un tour d'horizon des différents travaux que nous voulons réaliser au cours des mois qui viennent, afin de maintenir et d'améliorer votre qualité de vie.

Gaston Gaudreault, maire

Informations municipales

CONGÉS FÉRIÉS

Veillez noter que les bureaux de la Municipalité, des Travaux publics ainsi que le Centre Gabriel-Nadeau, seront fermés les journées suivantes:

- Lundi 24 juin: Fête nationale
- Lundi 1^{er} juillet: Fête du Canada

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au numéro 418 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Comme vous le savez peut être, le conseil municipal a adopté en décembre dernier sa Planification stratégique, afin de nous permettre d'avoir en mains tous les ingrédients propices à notre développement.

En 2006, la Municipalité adoptait sa première politique familiale. Au cours des derniers mois, cette politique a été révisée. De plus, des éléments y ont été intégrés, pour que Sainte-Luce devienne « Municipalité amie des aînés ».

Pour assurer la mise en œuvre de cette planification stratégique et de la politique familiale, le conseil municipal veut mettre sur pied une plateforme de concertation (comités de suivi), regroupant les forces vives du milieu.

Étant donné la période estivale qui est à nos portes, où la majorité d'entre vous prennent des vacances et que des élections municipales auront lieu au début du mois de novembre, le conseil croit qu'il est sage d'attendre que la future administration soit mise en place avant de former les dits comités. Vous serez donc invités ultérieurement à participer à ces comités.

Gaston Gaudreault, maire

**Nous vous souhaitons
un bel été**

IMMEUBLE À VENDRE

31, rue Saint-Alphonse

La Municipalité de Sainte Luce met en vente un immeuble qui lui appartient et qui est situé au numéro 31 de la rue Saint-Alphonse. Au cours des dernières années, ce bâtiment abritait la caserne de pompiers de la Municipalité.

L'immeuble est constitué d'un terrain de 990,5 mètres carrés (10 661 pieds carrés), sur lequel se trouve un bâtiment en forme de dôme dont le revêtement est en tôle ondulée galvanisée. Ce bâtiment a une superficie de 251 mètres carrés (2 702 pieds carrés). Dans la cour arrière se trouve un garage dont le revêtement est en tôle galvanisée d'une superficie de 55 mètres carrés (600 pieds carrés).

Plusieurs usages commerciaux sont autorisés dans cette zone (311-MTF), ainsi que certains usages «Habitations». L'évaluation municipale de l'immeuble est de 76 700 \$.

D'ici le vendredi 5 juillet à 16 h, la municipalité de Sainte-Luce recevra des offres d'achat pour cet immeuble. Dans votre offre d'achat, vous devez fournir vos coordonnées, le prix que vous offrez avant taxes, ainsi que l'usage que vous voulez faire de cet immeuble.

Votre offre doit être transmise au soussigné, dans une enveloppe cachetée portant la mention « OFFRE POUR LE 31, RUE SAINT-ALPHONSE ». La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres présentées. Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Jean Robidoux, Directeur général
Municipalité de Sainte-Luce
1, rue Langlois
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0
Téléphone : 418 739-4317
Courriel : jeanrobidoux@hotmail.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Gaston Gaudreault	maire
Ovila Soucy	siège no 1
Jocelyn Ross	siège no 2
Nathalie Bélanger	siège no 3
Pierre Beaulieu	siège no 4
Martin Claveau	siège no 5
Fidèle Tremblay	siège no 6

Informations municipales (suite)

TERRAINS DE SINISTRÉS À VENDRE

Suite au sinistre du 6 décembre 2010, la Municipalité a acquis plusieurs terrains de sinistrés. Ces terrains ne peuvent recevoir de nouvelles constructions et aucune activité de camping n'y est autorisée. Ces terrains peuvent servir de passages et de lieu de séjour champêtre.

Cinq terrains sont mis en vente au prix plancher de 123 \$, représentant les frais que la Municipalité a payé pour en faire l'acquisition. Les terrains seront vendus aux plus offrants. Vous devez transmettre au soussigné votre offre dans une enveloppe cachetée, portant la mention « Proposition terrain route 132 Est », avant le vendredi 5 juillet 2013 à 16 h.

Les terrains offerts sont les suivants :

- 308, Route 132 Est lot 3 464 231
- 310, Route 132 Est lot 3 464 232
- 316, Route 132 Est lot 3 464 220
- 320, Route 132 Est lot 3 464 221
- 454, Route 132 Est lot 3 464 158

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Jean Robidoux, Directeur général
Municipalité de Sainte-Luce
1, rue Langlois
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0
Téléphone : 418 739-4317
Courriel : jeanrobidoux@hotmail.fr

PARC CANIN

Depuis l'année dernière, suite à l'initiative de citoyens, la patinoire du secteur Sainte-Luce-sur-Mer a été convertie en parc canin, avec comme objectif d'offrir aux résidents de Sainte-Luce un endroit fermé, propice aux exercices de leur animal préféré.

Le parc est ouvert en tout temps, sept jours semaine. La réglementation est affichée à l'entrée du parc et une poubelle est à la disposition des usagers.

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS DANGEREUX

Veuillez noter que le dépôt des déchets dangereux est déménagé au nouveau garage municipal, soit au 80, rue des Érables, côté est, à l'endroit affiché à cet effet.

Les déchets acceptés sont les batteries, la peinture en boîte et en aérosol et les huiles usées .

La période de dépôt est le lundi, de 8 h à 12 h.

RAPPEL SUR LES DIFFÉRENTES COLLECTES

Résidus verts, ordures et matières recyclables

- S'assurer de déposer les rebuts en bordure de la route la veille de la collecte;
- S'assurer que la voie est libre de tout obstacle (voiture, mur, poteau, clôture, haie...).

Collecte des résidus verts



La collecte des résidus verts s'effectue le deuxième lundi de chaque mois, de mai à novembre inclusivement sur tout le territoire de la municipalité. Dans le cas où le volume des résidus verts est trop grand la collecte se poursuit le lendemain.

Les résidus verts sont les résidus de tonte de pelouse, de jardinage et de raclage ainsi que les feuilles et les branches. Les sacs déchirés ne sont pas ramassés.

Les résidus verts sont destinés au compostage. Il est donc primordial que les sacs ou les contenants dont vous disposez ne contiennent que des résidus verts. Le poids maximum pour chaque sac est de 25 livres.

Les branches doivent être attachées en ballots de 36 pouces de long.

Nous vous encourageons à laisser la pelouse sur place et tous ceux qui recyclent leurs résidus verts par le compostage, de continuer à le faire.

Collecte des ordures et des matières recyclables

Afin de permettre à la pince de prendre facilement les bacs de collecte des ordures ménagères et de collecte des matières recyclables, nous vous prions de respecter les consignes suivantes:

1. Approcher les bacs sur le bord immédiat de la rue ou du chemin;
2. Si vous disposez de 2 bacs et plus, laisser un écart de 30 cm (1 pied) entre chaque bac;
3. Éloigner le bac d'une clôture, d'un mur ou autres.



Informations communautaires

LE PASSE-LIVRE S'ANCRE DANS LA MITIS

C'est toute une activité que vous propose le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) avec l'édition 2013 du Passe-livre dans La Mitis puisque chaque municipalité aura désormais son propre présentoir de livres.

Le Passe-livre est une formule internationale qui vise à favoriser gratuitement la libre circulation du livre, sans limite de lieu ni de temps. Cette idée est reprise par le CLAC, dans le cadre du festival littéraire *La crue des mots*, afin de souligner la *Journée mondiale du livre et du droit d'auteur* qui a eu lieu le 23 avril.

Comment participer?

La formule est simple : l'utilisateur choisit un livre sur le présentoir, le prend, le ramène chez lui pour le lire et le fait passer en le remettant (celui-ci ou au autre livre à sa guise!) dans l'un des présentoirs situés dans des endroits stratégiques et accessibles dans chacune des communautés. Le CLAC encourage les citoyens et les municipalités à poursuivre le jeu durant toute l'année en prenant et en ajoutant des livres dans le présentoir.

«Ce projet vise essentiellement la participation citoyenne, car il ne vit et se renouvelle que si les citoyens et les élus se l'approprient et y participent activement en donnant et en empruntant des livres intéressants. «Nous souhaitons que le Passe-livre contamine tout le monde !» déclare Julie Boivin, directrice du CLAC.

Nous invitons donc toute la population mitissienne à prendre le projet en main, tandis que le CLAC s'engage à remplir les présentoirs chaque année, le 23 avril pour souligner la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Prochaines sessions du conseil municipal

Lundi 8 juillet, 5 août et 9 septembre 2012
au 1, rue Langlois
à compter de 20 h

BIBLIOTHÈQUE SECTEUR LUCEVILLE

Don de volumes

Le Club des 50 ans et plus de Luceville a fait don à la bibliothèque municipale du secteur Luceville de deux volumes sur la conduite automobile :

Guide de la route et Conduire un véhicule de promenade

Ces livres sont à votre disposition à votre bibliothèque municipale. Nous disons « MERCI » au Club des 50 ans et plus de Luceville pour cette belle initiative.

Fermeture pendant l'été

Pour la période estivale, la bibliothèque du secteur Luceville sera fermée du 27 juin au 29 juillet inclusivement

Modification des heures d'ouverture

Veillez prendre note qu'à compter du 30 juillet prochain, l'horaire de notre bibliothèque sera différent.

Le mercredi soir l'horaire d'ouverture sera de
19 h à 20 h 30

Merci de votre collaboration !

Nous vous souhaitons un bel été rempli de soleil et de repos ! Nous serons de retour le 30 juillet prochain.

À bientôt !

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale du secteur Luceville.

PROCHAINS VERSEMENTS DES TAXES MUNICIPALES

Les versements des taxes municipales sont dus aux dates suivantes:

- 2 juillet
- 3 septembre

Vous pouvez payer au comptoir, par paiement direct (carte de guichet automatique), en argent ou par chèque. Par contre, les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Vous pouvez également payer votre compte dans la plupart des institutions financières, par AccèsD ou en nous postant un chèque.

Informations communautaires

CLUB DES 50 ANS ET + DE LUCEVILLE

Activités estivales

Le club des 50 ans et plus de Luceville remercie tous les membres pour nos activités, (jeux, danse, viactive...). Il y a au terrain des loisirs (secteur Luceville) deux terrains de pétanque et un jeu de fer.

Bonne vacances à tous et revenez-nous en septembre prochain avec le sourire.

Denis Ross, président et le C.A.

Le club des 50 ans et plus de Luceville organise un voyage "Découvrez les saveurs d'automne" au Manoir du Lac William, du 25 au 27 septembre 2013. Pour information, Micheline Bourgoïn et Denis Ross 418 739-3552.

Denis Ross, président

98^e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE



Le 17 mai 2013, madame Irène Desrosiers, native de Sainte-Luce, célèbre son 98^e anniversaire de naissance.

Elle était l'épouse de feu Albert Pelletier du 3^e Rang Est. Sur la ferme familiale, elle a élevé 10 enfants. Elle est la mère d'Edmond, Pierrette, Armande, Jean-Louis, Roger, Georges, Huguette, Clément, Sylvain et feu Fernand. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants sont heureux de vous faire part de cet événement.

Selon les informations reçues, elle est actuellement la doyenne des paroissiennes et paroissiens de la municipalité de Sainte-Luce. Elle demeure maintenant à la Résidence Emilia de Rimouski.

Nous espérons que madame Desrosiers puisse célébrer ses 100 ans en 2015.

Bottin des étudiants au travail

Le Service des loisirs de Sainte-Luce est heureux de vous présenter un groupe d'étudiants qui offrent leurs services pour effectuer des travaux durant l'été.

- | | | | | |
|----------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| 1. Tonte de gazon | 2. Raclage de feuilles | 3. Peinture intérieure | 4. Peinture extérieure | 5. Entretien de piscine |
| 6. Entretien ménager | 7. Entretien de parterres | 8. Gardiennage d'enfants | 9. Gardiennage d'animaux domestiques | |
| 10. Agriculture | | | | |

NOM	ADRESSE	AGE (en juillet)	TÉLÉPHONE	TRAVAUX
Audrey Belzile	28, rue Tibo	16 ans	418 739-3120	1 à 5, 7 à 9
Roxanne Fortin	30, rue Goulet	13 ans	418 739-4208	1 à 5, 8 et 9
Marie Tremblay	75, route du Fleuve O	11 ans	418 739-5515	8 et 9
Nico Fortin	30, rue Goulet	17 ans	418 739-4208	1 et 2, 4, 6 à 10
Olivier Caron	50, rue Louis-Ross	12 ans	418 739-4783	1 et 2, 3, 9 et 10
Enya De Carufel-Perron	1, rue des Quatre-vents	15 ans	418 739-3731	2, 8 et 9
Sébastien Lavoie	13, rue des Sapins	12 ans	418 739-5107	1 et 2, 6 et 7, 9 et 10
Olivier Lavoie	13, rue des Sapins	15 ans	418 739-5107	1 à 7
Gabrielle Lavoie	13, rue des Sapins	17 ans	418 739-5107	2 à 9